

■ Lectures signées et contées

Vendredi 19 avril

Médiathèque de Kervéanec

Ateliers Balbu'signes et histoires bilingues proposés par l'association 100 voix 10 doigts destinés aux jeunes enfants et aux familles du quartier de Kervéanec.

■ Accueil des tout-petits

Samedi 20 avril > 10h30

Médiathèque François Mitterrand

Lectures signées et contées pour les enfants de 0 à 3 ans, animées par l'association 100 voix 10 doigts.

Sur inscription à la médiathèque au 02 97 84 33 60

■ Forum des associations partenaires

Samedi 20 avril > 14h à 17h

Cité Allende

Moment de rencontre, d'échange et de partage entre les familles et les acteurs locaux : associations, structures d'accueil, de loisirs pour les enfants confrontés à un handicap, quel qu'il soit (handicap physique, mental, intellectuel ou sensoriel).

> **Ateliers lectures** signées et contées

> **Ateliers sensoriels**

■ Exposition

du 15 au 20 avril

Dans les multi-accueils de la ville

Partenaires :

- > ADAPEI 56, Les papillons blancs (IME et SESSAD Institut Médico-Educatif et Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile)
 - > Association Chemins croisés
 - > Association Gabriel Deshayes
 - > Asperansa - Autisme France
 - > CAF Caisse d'Allocations Familiales
- > CAMSP Eclaire - Centre d'Action Médico-Social Précoce
- > Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Kerpape (IEM Armen Institut d'Education Motrice)
 - > Comité Départemental Handisport
 - > Comité Unicef Morbihan
- > MDA Maison Départementale de l'Autonomie
 - > PLL Patronage Laique Lorientais
 - > SeSAM Bretagne
 - > SOS Enfance en danger
 - > Team Jolokia

Semaine des droits de l'enfant
du 15 au 20 avril 2013 / Lorient



TOUS ENSEMBLE
tous différents

Imprimerie municipale de Lorient



Ville amie des enfants

Renseignements :
Service enfance - tél. 02 97 02 22 66



Ville amie des enfants

Article 23 de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)

Les enfants ayant un handicap physique, mental, intellectuel ou sensoriel doivent pouvoir bénéficier de tous les droits fondamentaux et de toutes les protections qui sont dans la convention. Ils ont droit à l'éducation, aux loisirs, à la formation, aux soins de santé, à la rééducation, à la préparation à l'emploi, à l'intégration sociale, ainsi qu'à l'épanouissement personnel.

L'Etat doit garantir qu'ils puissent vivre dans des conditions dignes, en étant le plus autonomes possibles et en participant activement à la vie collective.

L'Etat doit avoir comme priorité la mise à disposition de soins, services et structures scolaires adaptés aux besoins des enfants ainsi que l'adaptation des bâtiments et des programmes. L'Etat doit également, selon ses ressources fournir une aide - de préférence gratuite - à l'enfant ou aux personnes qui s'occupent de lui.

L'Etat doit protéger les enfants ayant un handicap contre les attitudes discriminatoires et adapter ses lois en ce sens.

Cérémonie d'ouverture de la semaine des droits de l'enfant

Lundi 15 avril / 17h30

Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

Avec la participation des enfants du périscolaire des écoles Bisson, Bois du Château et René Guy Cadou

■ Spectacle théâtral « Le Pays d'Igor »

Compagnie Le puits

Mardi 16 avril > 20 h

Salle Courbet

« A travers la poésie et l'humour, ce spectacle nous fait découvrir cet "autre monde" - celui de tous ces enfants différents, handicapés, autistes...

Pour un soir, Yokas et Estellone nous embarquent sur un engin volant, aux transformations imprévisibles. Comme dans un conte, les deux explorateurs tombent en panne dans le désert et découvrent un enfant seul, il ne parle pas - c'est un enfant qui "marche la tête à l'envers".

Progressivement, à travers les joies, les souffrances, l'accueil et le refus de celui qui est différent, avec la force que donne sa fragilité, on voit une relation d'amour se construire entre les trois personnages...

Quel peut être le rôle de celui qui est fragile ? »



Michel Vienot

Entrée gratuite,
dans la limite des
places disponibles

Pour tout public
Renseignements au service enfance
02 97 02 22 66

■ « Vivre le sport ensemble »

Mercredi 17 avril > de 10h à 17h

Salle Omnisports

Temps de rencontre entre des enfants des accueils de loisirs et des enfants accueillis en structures spécialisées : moment de partage autour d'ateliers sportifs.

■ Animation « Ludifférence »

Mercredi 17 avril > de 14h30 à 16h30

Ludothèque - Avenue du Général de Gaulle

Après-midi de jeux pour aborder le handicap, la différence.

Ouvert aux familles.

Renseignements : Ludothèque - 02 97 83 69 64

